

Dossier pédagogique sur le *Reichsland* : Affinités électives ? 1911, l'Alsace-Lorraine et l'Empire allemand

En 1871, au moment de l'annexion du traité de Francfort, les Alsaciens ont derrière eux plus de deux siècles de rattachement à la France. Même s'ils continuent à parler et souvent à écrire en allemand ou en alsacien, ils sont profondément attachés aux valeurs nées de la Révolution française et à la nation française.

Le dossier consacré à 1870 présente des témoignages de réactions francophiles parfois teintées d'esprit de revanche. Or la période du *Reichsland* montre une évolution des esprits par rapport au rattachement à l'Allemagne.

Afin de nuancer l'éclairage de ce présent dossier, vous pouvez vous reporter au dossier pédagogique élaboré à l'occasion de l'exposition autour de la Loi constitutionnelle de 1911, par exemple :

- **Fiche 2.** Les lieux de pouvoir : le Haut-Koenigsbourg, sentinelle du pouvoir impérial. Récit, par Claus Zorn de Bulach, du passage de l'Empereur à Osthouse sur le chemin du Haut-Koenigsbourg (**ADBR 66 J 1626**).
- **Fiche 4.** L'état d'esprit d'une partie de la population à travers l'exemple de deux enfants alsaciens en 1909. Des enfants alsaciens demandent au Statthalter l'autorisation de se déguiser en soldats français pour le Carnaval, 1909 (**ADBR 87 AL 3385**).
- **Fiche 5.** *D'r Herr Maire* : de l'essor de la culture dialectale au premier film en alsacien. Un extrait de film pour comprendre une époque.

Toutes les fiches sont accessibles sous ce lien :

http://archives.bas-rhin.fr/scripts/03edu/03b_edu_prog_RL_Constit1911.asp